



à Paris.

ainsi que de graves remises en cause de notre Etat de droit, du respect des traités internationaux.» La secrétaire générale place également son espoir dans la décision du Conseil constitutionnel pour censurer «les nombreuses dispositions anticonstitutionnelles et contraires au principe de fraternité». Après des mois de discussions tendues et de promesses niées du gouvernement (un texte «gentil avec les gentils et méchant avec les méchants»), on entre dans la dernière ligne très droite de la loi «asile immigration». ▶

Aide à la personne: «On a toujours eu des employés étrangers»

A Nice, l'association Azur développement service, qui compte 300 salariés, repose pour moitié sur des travailleurs non français. Pour son président, les mesures à minima contenues dans la loi ne changeront rien aux problèmes de recrutement.

Chaque jour, trois personnes comptent sur Hagiba Cherif. Le mardi, un bénéficiaire l'attend à 9 heures pour le ménage. Juste le temps pour la poussière et les sanitaires. «Une heure et demie, ça passe tellement vite», dit l'auxiliaire de vie vêtue d'une marinière. Puis Hagiba Cherif file faire les courses pour une «femme seule pas très âgée»: «Elle a besoin d'échange. On boit le thé, on discute.» Quand vient le soir, un «monsieur handicapé» dépend d'elle pour le dîner, mixé et donné à la cuillère. Marocaine, Hagiba Cherif est l'une des 300 salariées d'Azur développement service. Cette association s'occupe de 800 familles avec des personnes âgées, dépendantes ou handicapées dans les Alpes-Maritimes et le Var. La moitié de sa main-d'œuvre est étrangère.

L'aide à la personne est un secteur en tension. Chez Azur développement service, la situation a même empiré depuis 2019 et la crise du Covid. «On a toujours vécu avec des difficultés pour trouver du personnel. Et on a toujours eu du personnel étranger», expose son président, Olivier Clément, qui reçoit dans ses locaux à Nice. Le responsable, qui pourrait embaucher 10% de salariés supplémentaires, n'a «pas le sentiment» que la loi immigration du gouvernement, sur laquelle le Conseil constitutionnel doit se prononcer jeudi, changera la donne. Le texte, qui visait notamment à favoriser la régularisation des travailleurs sans papiers dans les métiers en tension, se contente de créer un pouvoir discrétionnaire qui permettra aux préfets d'accorder une carte de séjour «travailleur temporaire» ou «salarié» au cas par cas. «C'est la longueur du traitement administratif qui est problématique», note Olivier Clément. S'il n'y a pas les papiers, on n'embauche pas alors qu'il y a de la demande.»

Turn-over. «Nous sommes sur une activité compliquée et pas prisée», poursuit le responsable. Peu de personnes viennent par vocation. Souvent, c'est pour se refaire une santé financière. C'était le cas d'Hagiba Cherif lors de son embauche il y a trois ans: «J'avais besoin de travailler, se souvient-elle. Au début, on appréhende. Mais sur le long terme, on s'habitue. Il faut avoir de la patience et du cœur. J'ai trouvé un équilibre.» Hagiba Cherif est née au Maroc. Arrivée en France à l'âge de 3 ans, elle est en possession d'une carte de séjour. Elle a longtemps travaillé en usine avant de rejoindre le service à domicile. «J'ai remarqué que les personnes étrangères font plus ce métier que les Français. Je pense que ça vient de l'éducation. Chez nous, on garde les aînés. Par exemple, je ne me vois pas placer ma maman.» Hagiba Cherif est rémunérée 1136 euros pour cent vingt-quatre heures de travail par mois.

L'aide à la personne est un «métier difficile», «pas reconnu» et «payé au smic», convient le président Olivier Clément. Alors il explique

mettre tout en place pour attirer, qualifier, encadrer. Et éviter l'inéluctable turn-over. Les salariés sont formés dans un «appartement thérapeutique» au sein des locaux de l'association. Il y a une douche pour apprendre les toilettes, un lit pour maîtriser les transferts, une cuisine pour peaufiner l'hygiène. Des «responsables secteur» managent et écoutent. Ce mercredi, pas de tournée des domiciles pour Hagiba; elle suit une formation sur la maltraitance. Le mois dernier, elle a appris les premiers secours.

«Raciste». Selon les derniers chiffres du ministère du Travail, datés de 2017, 38,8% des employés de maison et 15,5% des aides à domicile et ménagères sont des immigrés. «Quatre employés de maison sur dix sont des femmes immigrées», note le document. Les femmes immigrées sont très présentes dans les métiers sous-qualifiés des services aux particuliers et aux collectivités. Si en moyenne elles représentent 5% de l'emploi total, leur part est nettement plus élevée parmi les employés de maison (7 fois plus), les aides à domicile (3 fois plus), les assistantes maternelles, les agentes d'entretien et les agentes de maîtrise de l'hôtellerie-restauration.» A Azur développement service, les employés sont essentiellement des femmes.

«On a besoin de salariés, étrangers ou non, pour s'occuper de nos aînés», estime Olivier Clément.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.»

A chaque embauche, «les papiers» et le casier judiciaire sont demandés. «Le facteur étranger ou pas, c'est à la marge. C'est la qualité professionnelle et humaine de la personne qui compte», explique Jeanine (elle ne veut pas communiquer son nom de famille), responsable paie et personnel. Les populations se brassent entre salariés, et entre salariés et bénéficiaires. On vit au quotidien avec les étrangers. Ils font partie de l'entreprise.» Les deux responsables se souviennent des pâtisseries orientales et des gâteaux roumains. «Il y a un échange de cultures, se félicite la DRH. Au niveau de la langue, on n'a pas trop de soucis.» Entre 10 et 15% des salariés viennent de la communauté européenne. Puis de «tous les pays».

L'association n'échappe malheureusement pas aux rares «réflexions racistes» de personnes qui «ne veulent pas d'étrangers». Hagiba: «J'ai eu l'expérience du racisme chez une vieille dame. La première fois que je vais chez elle, je passe la serpillière. Elle voulait que je le fasse à la main. Et elle m'a dit: «Des bonnes, j'en ai eu!» L'auxiliaire de vie a alors prévenu sa responsable. Elle n'est plus jamais retournée chez la vieille dame. Ce mercredi soir, Hagiba ira faire souper son bénéficiaire. Le lendemain, c'est l'anniversaire de la dame isolée. Elle apportera un gâteau.

MATHILDE FRÉNOIS
Correspondante à Nice

JEUDI 25 JANVIER LIBÉ TOUT EN

BD

